

Le petit plaisancier malouin

n°8 – février 2010

Le mot du président

Bonjour à tous,

En ce début d'année, je vous souhaite une bonne année, ainsi qu'une bonne santé.

Le mauvais temps, neige et froid, nous a momentanément mis en état d'engourdissement, mais nous reprenons nos permanences au bureau à partir du 6 mars.

Pour bien débuter l'année nous vous proposons un cours sur les "bons coins de pêche", le 20 février à 10 h, salle polyvalente des sablons.

A l'occasion de l'assemblée générale du 20 mars, nous vous indiquerons les dates de cours et sorties en mer et vous proposons de poursuivre par un repas amical au Relais d'Alsace.

N'hésitez pas à nous donner vos suggestions.

J Toullic

Le baromètre de la Côte d'Emeraude

C'est le moment pour réviser le matériel que quelques courageux n'ont pas cessé d'utiliser. Les margates ont regagné les fonds du large comme les maquereaux et chinchards mais on signale quelques prises d'encornets. Les vieilles, congres, tacauds, peuvent être recherchés sur fonds rocheux, la roussette et poissons plats sur fonds sablo-vaseux.

On peut espérer quelques merlans et même morues.

Pour le bar, il faut respecter la période de reproduction, du 1^{er} février au 15 mars.

Le poisson le plus recherché actuellement est sans doute le lieu, de belle taille.

On le prend en dérive en dandine avec un leurre souple de couleur assez vive.

On peut aussi utiliser un train de plumes terminé par un plomb ou une cuiller assez lourde pour ne pas s'écarter trop de la verticale. Par vent ou courant trop fort, il ne reste plus que la solution de pêcher à la traine avec plomb lourd, un train de plumes

ou d'anguillons. Par courant faible, la pêche au mouillage avec des chattes a aussi ses partisans.

On peut donc s'occuper agréablement en partant très bien équipés de la tête aux pieds.

Bonnes chances.....

Dates à retenir

20 février : formation pêche

2 mars : salle de cinéma Le Chateaubriant, projection des films sur l'hypothermie

5/6/7 mars : salon de la pêche à NANTES

20 mars: assemblée générale (suivie d'un repas pour ceux qui le souhaitent)

29/30 mai: fête du nautisme au port des Sablons

25 juillet : concours de pêche

Informations rapides

NAVIGATION DE PLAISANCE - REGLEMENTATION

L'arrêté du 4 décembre 2009 apporte diverses modifications concernant la trousse de secours et les équipements individuels de flottabilité en particulier pour naviguer à plus de 6 milles d'un abri.

Pour les trousse de secours, sachez que des boîtes complètes sont déjà en vente chez les shipchangers autour de 20 €, alors qu'achetée au détail, la trousse revient à + du double. Pour les gilets nous pourrions envisager, comme l'an passé pour les gilets auto-gonflables, de vous proposer un achat groupé aussi intéressant en fonction de vos demandes.

Article 240-3.12

Caractéristiques des équipements individuels

de flottabilité

I - les équipements individuels de flottabilité à bord des navires de plaisance répondent aux caractéristiques suivantes :

- 50 N de flottabilité au moins pour les embarcations propulsées par l'énergie humaine, quelle que soit leur distance d'éloignement,
- 50 N de flottabilité au moins pour les navires ne s'éloignant pas de plus de 2 milles d'un abri,
- 100 N de flottabilité au moins pour les navires ne s'éloignant pas de plus de 6 milles d'un abri,
- 100 N de flottabilité au moins pour les enfants de 30 kgs maximum, quelque que soit la distance d'éloignement d'un abri,
- 150 N de flottabilité au moins pour les navires s'éloignant de plus de 6 milles d'un abri.

II - Seuls peuvent être embarqués, en fonction de leurs caractéristiques de flottabilité :

- les brassières de sauvetage approuvées conformément à la division 311 du présent règlement et marquées "barre à roue"
- les équipements individuels de flottabilité conformes aux dispositions pertinentes du code du sport et marqués "CE"
- les brassières de sauvetage approuvées "marine marchande française" et marquées "MMF" peuvent être embarquées jusqu'au 1er janvier 2011.

Caractéristiques de la trousse de secours

La trousse de secours comprend au minimum les éléments suivants :

- 1 paquet de 5 compresses de gaze stériles, taille moyenne
- Chlorhexidine en solution aqueuse unidose 0,05 %
- 1 coussin hémostatique

- 1 rouleau de 4 m de bande de crêpe (largeur 10 cm)

- 1 rouleau de 4 m de bande autoadhésive (largeur 10 cm)

- 1 boîte de pansements adhésifs en 3 tailles
- 4 paires de gants d'examen non stériles, en taille M ou L

Tout complément de la trousse de secours est laissé à l'initiative du chef de bord, en fonction des risques sanitaires qu'il peut-être amené à identifier dans la préparation de la navigation envisagée et des personnes embarquées.

COTISATION 2010

Ainsi que vous le savez déjà, la cotisation 2010 est passée à **27 €**, un certificat fiscal peut vous être fourni sur demande, vous permettant de déduire cette cotisation de vos impôts à hauteur de 66 %; Vous pouvez, dès à présent la régler, soit en passant nous voir au bureau des Sablons lors des permanences, soit par l'envoi d'un chèque.

Il serait souhaitable que toutes les cotisations soient recouvrées, au plus tard lors de l'assemblée générale.

Pensez y, merci d'avance.

Le trésorier

Proposition de menu pour le repas de l'assemblée générale

menu à 14,90 €

- choucroute des taverniers
- **ou** choucroute 3 poissons
- croquant 3 chocolats
- bière ou vin
- café

Réservez dès à présent et avant le 14 mars en envoyant votre chèque de réservation.